



Cessation d'activité location gérance, paiement du stock

Par **guillaume**, le **18/06/2008** à **14:03**

bonjour,

j'ai exploité un magasin 8àhuit (société PRODIM) en location gérance pendant 14 mois et j'ai mis fin à mon activité.

Suite à la reprise du commerce par un autre locataire gérant, un inventaire général a été réalisé pour valoriser le stock de reprise.

Aujourd'hui il ne me reste que la 2ème partie des congés payés à régler au repreneur.

A ce jour le groupe PRODIM ne m'a toujours pas payé mon stock.

Suis je en faute si j'attends qu'il me paye ce fameux stock avant de payer le restant des congés payés du repreneur?

Merci